

## Check my House

Vous propose son assistance à pré livraison et assistance à réception de votre appartement VEFA par nos experts en bâtiment certifiés.

Pour être bien dans votre bien !

[contact@checkmyhouse.fr](mailto:contact@checkmyhouse.fr)

CHECK MY HOUSE

EXAMINE LA  
SANTÉ DE  
VOTRE BIEN.

LEADER DE L'INSPECTION IMMOBILIÈRE EN  
FRANCE.

**0 805 69 09 69**

**Service & appel  
gratuits**

## NOS POINTS DE CONTRÔLE DE VOTRE APPARTEMENT VEFA



### Cloisonnement

Points de contrôle : Vérification des bonnes réalisations, conformité de la notice descriptive plans et TMA, tenue mécanique, fissuration, DTU ...

### Revêtement muraux

Points de contrôle : Vérification des bonnes réalisations, conformité de la notice descriptive plans et TMA, état général, DTU...

### Revêtement de sol

Points de contrôle : Vérification des bonnes réalisations, conformité de la notice descriptive et plans et TMA, état général, contrôle des joints, plinthes, DTU en vigueur

# NOS POINTS DE CONTRÔLE DE VOTRE APPARTEMENT VEFA

## Murs et sols

Points de contrôle : Vérification des bonnes réalisations, de la conformité de la notice descriptive au plan,

## Plafonds

Points de contrôle : Vérification des bonnes réalisations, de la conformité de la notice descriptive au plan, état général, fissure, propreté...

## Huisserie et menuiserie

Points de contrôle : Vérification des bonnes réalisations, de la conformité de la notice descriptive plan et TMA, état général, état des quincailleries de fermeture, type de menuiserie, matière, contrôle électrique, DTU et fonctionnement des ouvertures/fermetures



# NOS POINTS DE CONTRÔLE DE VOTRE APPARTEMENT VEFA

## Inspection des plomberies et des espaces sanitaires

### Équipement sanitaire

Vérification des bonnes réalisations, conformité de la notice descriptive, des plans et des TMA. Examens des lavabos, WC, baignoires, douches, chasse d'eau, éviers, pare-douche, robinetterie, vasques, sèche-serviettes et canalisations/pentes (si visibles) DTU

### Chauffage et refroidissement

Vérification des bonnes réalisations, de la conformité de la notice descriptive et au plan, chaudières, tuyauteries (si visibles), radiateurs et chauffage au sol.

### Climatisation et pompe à chaleur

Vérification des bonnes réalisations, de la conformité de la notice descriptive et au plan, vérification visuelle et technique des équipements.



# NOS POINTS DE CONTRÔLE DE VOTRE APPARTEMENT VEFA

## Équipements généraux

Vérification de l'ensemble des éléments relatifs la sécurité et aux équipements de praticité.  
Points de contrôle : boîte aux lettres, interphone, visiophone, alarme, sonnerie, détecteurs de fumée, tableau électrique...

## Inspection des espaces extérieurs

### Terrasse et balcon

Inspection du sol, revêtement, équipement électrique, équipement sanitaire (arrivée d'eau).  
Points de contrôle : état général, vérification des bonnes réalisations, de la conformité de la notice descriptive et au plan, TMA.

### Jardin (option)

Vérification des bonnes réalisations, de la conformité de la notice descriptive et au plan.  
Examen des clôtures, contrôle des équipements électriques, éclairage, vérification des portails et portillons, état général des clôtures.



# NOS POINTS DE CONTRÔLE DE VOTRE APPARTEMENT VEFA

## Stores bannes

Vérification des bonnes réalisations, de la conformité de la notice descriptive et au plan. Examen de tous les stores, de leurs mécanismes et du matériel utilisé.

Points de contrôle : Pose, bon fonctionnement, état général.

## Garage, parking, cave

Vérification des conformités de la notice descriptive et du plan.

Inspection électrique, murs, hygrométrie, plafond et éclairage.

Points de contrôle : état général, fonctionnement de la porte de garage, infiltrations.

Dimension du parking.





L'achat d'un logement neuf sur plan (VEFA) n'exclut pas les risques de malfaçons et de vices cachés.

Un accompagnement lors des visites de votre bien en VEFA est primordial pour vous éviter de recevoir un bien non conforme.

Nos experts en bâtiment sont là pour réaliser votre PV, comportant toutes les réserves présentes sur votre bien le jour de la visite.

**En option : Assistance et vérification des TMA (nous consulter).**

### **La visite cloison :**

La visite cloison est importante : c'est la première visite de votre futur bien. Elle vous permet de vous rendre compte des volumes et de ce fait, de vous projeter plus facilement. Le bien est encore très "brut" à ce stade du chantier.

C'est l'occasion de convier le cuisiniste à prendre ses côtes pour la construction de votre future cuisine et également de faire contrôler votre logement par un expert. De cette manière, vous écartez tout risque de non-conformités ou malfaçons, difficilement détectables à l'œil lorsqu'il s'agit d'un achat dans le neuf.



## La pré-livraison :

La visite de pré-livraison est le rendez-vous qui précède la livraison finale. Le bien est au stade des finitions. Cette étape qui aura lieu sur convocation du promoteur, environ un mois avant la réception, est importante et prépare la réception finale.

Lors de cette visite, notre expert en bâtiment vérifie la conformité du bien, d'après les documents fournis.

Les réserves constatées sont notifiées dans notre PV de Pré-livraison, avec photos et commentaires de l'expert. Le PV est à envoyer à la promotion en RAR.

La promotion connaît alors toutes les reprises à effectuer sur votre bien.

## La livraison / réception avec levée des réserves :

La Livraison/Réception implique l'achèvement du logement.

L'achèvement suppose que les différents ouvrages ainsi que les éléments d'équipements indispensables à l'utilisation du logement soient exécutés.

Nos experts en bâtiment vérifient que tous les éléments soient conformes à la notice descriptive signée, aux plans, DTU et TMA demandés...

Tout est testé, vérifié, contrôlé afin d'avoir un PV le plus complet possible.



## Bon à savoir :

Les réserves sont des désordres, vices ou défauts de conformité apparents.

Notre expert en bâtiment inscrira également sur le PV tous manquements au contrat ou bien des manquements d'équipements.

Par exemple, la pose de matériaux autres que ceux prévus au contrat, peinture à la place de carrelage, moquette à la place de parquet, Travaux Modificatifs Acquéreurs non conformes et/ou non réalisés et bien d'autres ...

Cependant, les défauts apparents relevant de l'esthétique devront impérativement être déclarés le jour de la livraison.



## Bon à savoir :

La législation de la VEFA, vous permet de signaler des réserves complémentaires dans le délai des 30 jours suivants la prise de vos clefs.

Encore une fois Check my House est là pour vous, nous vous proposons de mettre à jour le PV durant cette période (service facturé 60€ TTC)

Rappel: Les PV devront être adressés au vendeur par courrier en RAR. Il est important de convenir et d'acter avec le vendeur un délai pour les levées de réserves.

D'autre part pour motiver le vendeur à procéder aux levées de celles-ci, l'acquéreur peut consigner les fameux 5% (la retenue des 5% doit tout de même être justifiée et recevoir l'accord du promoteur).

Notre expert en bâtiment vous garantira une bonne et méticuleuse analyse du bien.

De plus, l'intervention de notre expert lors de la livraison/réception, ne vous privera pas des 30 jours pendant lesquels, vous pouvez encore signaler à la promotion, les réserves qui se révèlent à l'usage.



## Concernant les expertises avec TMA : nous consulter

(le tarif varie en fonction des TMA)

### Tarifs visite des cloisons :

#### **Maison :**

Forfait sans TMA - 550,00€ jusqu'à 50m<sup>2</sup> au delà 3,00€/m<sup>2</sup>

#### **Appartement :**

Forfait sans TMA - 480,00€ jusqu'à 50m<sup>2</sup> au delà 3,00€/m<sup>2</sup>  
Plus 60,00€ TTC de déplacement de l'expert (100km max)

### Tarifs visite de pré livraison :

#### **Maison**

Forfait sans TMA - pré-livraison 580,00€ jusqu'à 50m<sup>2</sup> au delà 3,00€/m<sup>2</sup>

#### **Appartement**

Forfait sans TMA - pré-livraison 510,00€ jusqu'à 50m<sup>2</sup> au delà 3,00€/m<sup>2</sup>  
Plus 60,00€ TTC de déplacement de l'expert (100km max)

### Tarifs visite de réception :

#### **Maison :**

Forfait 610,00€ jusqu'à 50m<sup>2</sup> au delà 3,00€/m<sup>2</sup>

#### **Appartement :**

Forfait 530,00€ jusqu'à 50m<sup>2</sup> au delà 3,00€/m<sup>2</sup>  
Plus 60€ TTC de déplacement de l'expert (100km max)



Check my House  
Pour être bien dans votre bien !

**Nota : notre calcul se fait sur la surface totale bâtie (garage, buanderie, terrasse, balcon, combles aménagés, sous-sol etc).**

**Nos experts sont habilités à prendre les mesures sur place.**

**Toute erreur fera l'objet d'une facturation supplémentaire.**

**Dans le cas d'une demande de médiation ou d'accompagnement qui va au delà de notre forfait d'assistance, nous facturons la somme forfaitaire de **230,00€** pour un appartement et **330,00€** pour une maison.**

Pour plus d'informations: 0805.69.09.69 (appel gratuit)  
ou [contact@checkmyhouse.fr](mailto:contact@checkmyhouse.fr)